

SIVOM DE LA RESAIGNE

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 22 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze, le vingt deux janvier à vingt heures, les membres du comité syndical du SIVOM de la Resaigne, se sont réunis dans les locaux du SIVOM sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, le quinze janvier deux mil quinze.

Étaient présents:

Commune de Le Pailly : CEREGHETTI Patrick, THIEBAUD Marc, ROYER Michel, ROYER Jean-Pierre, BUGAUD Franck

Commune de Heuilley le Grand : GERARD Michel, NEE Damien, FORGEOT Serge

Commune de Violot : GAUTHIER Olivier, GERARD Christophe

Commune de Noidant-Châtenoy : FOUBET René

Commune de Palaiseul : PORTEJOIE Jean-Luc, DESVOYES Nathalie

Absent excusé : FOURNIER Patrice

Formant la majorité des membres en exercice.

BUGAUD Franck a été nommé(e) secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

2015-01 Renouvellement du parc informatique : demande de subvention DETR 2015

Questions diverses

DELIBERATION :

2015-01 Renouvellement du parc informatique : demande de subvention DETR 2015

Monsieur le Président rappelle que le parc informatique du syndicat est ancien, vieillissant et qu'il convient en premier lieu pour des raisons évidentes d'efficacité de le renouveler.

En outre, depuis le 8 avril 2014, le support et les mises à jour de Windows XP ne sont plus disponibles, y compris les mises à jour permettant de protéger les PC ce qui engendre une vulnérabilité accrue face aux risques de sécurité et aux virus.

Il rappelle également que dans le cadre de la dématérialisation, les ordinateurs en place n'ont pas la capacité à accueillir et à faire fonctionner correctement les nouveaux logiciels.

C'est pourquoi il propose que le parc informatique soit renouvelé dans le courant du 1^{er} semestre 2015.

Le montant de cet investissement est estimé à 3 631.67 € HT.

Monsieur le Président propose qu'une subvention au titre de la DETR 2015 soit sollicitée auprès des services de l'Etat.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- ☞ **adopte** le principe de l'opération de renouvellement du parc informatique ; ;
- ☞ **dit** que le montant estimatif de cette opération est de 3 631.67 € HT ;
- ☞ **approuve** le plan de financement détaillé ci-dessous ;

Origine de l'aide	Date de la demande	Assiette subventionnable	Montant HT de la subvention	Taux
Etat (DETR)	22/01/2015	3 631.67 €	1 815.84 €	50 %
Maître d'ouvrage		3 631.67 €	1815.84 €	50 %

- ☞ **sollicite** l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2015 ;
- ☞ **dit** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget 2015 à l'article 2183 opération 173 ;
- ☞ **s'engage** à ne pas démarrer les travaux avant que le dossier ne soit reconnu complet ou à défaut, ne soit réputé complet au terme d'un délai de trois mois à compter de la date de réception du dossier par les services de la préfecture ;
- ☞ **mandate** le Président pour déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2015 auprès de la préfecture de la Haute-Marne et pour signer toutes pièces de ce dossier.

Vote : 13	Adoptée à :
Pour : 13	- l'unanimité <input checked="" type="checkbox"/>
Abstention :	- la majorité <input type="checkbox"/>
Contre :	- refusée <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 heures.

CLOTURE DE LA SEANCE

N°	Objet	Nomenclature « actes »
2015-01	Renouvellement du parc informatique : demande de subvention DETR 2015	3.5.4